

Image not found or type unknown



# Le salarié peut-il contester la sanction prise par l'employeur ?

publié le **30/07/2012**, vu **775 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

Le salarié sanctionné peut contester la sanction en saisissant le conseil des prud'hommes. La procédure débute normalement par une phase de conciliation pendant laquelle employeur et salarié vont tenter de trouver un accord. En cas d'échec, place à la phase judiciaire.

[Lire l'article](#)